

^{1^e} COURRIER Départemental

Le mensuel de la CGT du 69

N° 6 - JUIN 2023



L'UD CGT 69

vous souhaite

de très bons congés payés,

conquête sociale

issue de lutttes gagnantes

des travailleuses et travailleurs!



Edito

Crise plurielle : sociale, économique, environnementale, politique...

Ces crises sont le résultat d'un monde capitaliste à bout de course. Il ne vise qu'à augmenter les profits seulement pour quelques-uns et ce sur tous les aspects de notre vie : santé, éducation, transport, services publics, énergie...

Cela se traduit également par la désindustrialisation et le chômage de masse. Malgré les crises économiques, le CAC 40 ne s'est jamais aussi bien porté et les distributions de dividendes battent des records.

La réforme des retraites est la goutte d'eau qui fait déborder tous les vases, tant elle cristallise les colères latentes depuis plusieurs années sur des sujets multiples et justifiés.

Une lutte historique dans laquelle s'exprime, au-delà du refus de travailler deux ans de plus, toute la colère larvée, générée par les injustices sociales.

Grâce à notre mobilisation nous finirons par gagner plus que le retrait de cette réforme. Notre rapport de force a fait la démonstration que nous étions capables de tout, du meilleur comme du plus dur ! Les travailleuses et les travailleurs ont compris qu'ensemble nous sommes plus forts.

Pour la CGT, il est désormais grand temps d'imposer nos propositions, avec la démonstration que le retour à la retraite à 60 ans pour toutes et tous (avec des départs anticipés pour les métiers pénibles, la mise en œuvre de l'égalité salariale et la prise en compte notamment des années d'étude) est possible et finançable.

Pour cela nous devons redoubler de détermination et de solidarité dans les semaines et les mois à venir. Proposer la syndicalisation et accueillir nos nouveaux adhérents, travailler nos cahiers revendicatifs afin de se donner toutes les chances de gagner durablement sur l'ensemble de nos revendications.

Maud MILLIER

Secrétaire adjointe de l'UD CGT 69

Sommaire

PAGE 2 : Edito

PAGE 3 : Agenda - Les chiffres

PAGE 4 - 5 : Luttés

PAGE 6 : Actualités

PAGE 7 : International

PAGE 8 : Culture estival



le COURRIER DÉPARTEMENTAL

Union Départementale CGT du Rhône et de la Métropole de Lyon

215 cours Lafayette 69006 Lyon Tél. : 04 72 75 53 53 - Fax : 04 72 75 53 59 - Email : ud69@cgt.fr

Directeur de publication : Jacky ABADA - Rédactrice en Chef : Sandrine GAMMOUDI SAUZEAT

Mise en page : Collectif Communication de l'UD CGT 69

n° CPPAP : n° 0919S07039 - ISSN : 1266-1465 -

LA CGT SUR LA TOILE

Site de l'UD CGT 69

<https://ud69.reference-syndicale.fr/>

Site du CR CGT AURA

<https://www.cgt-aura.org/>

Site de la CGT

<https://www.cgt.fr/>

Site de la NVO

<https://nvo.fr/>

Suivez nous sur Facebook : Ud Cgt du Rhône

Agenda

LES RENDEZ VOUS À NE PAS MANQUER

• **JEUDI 13 JUILLET** : Etape du Tour de France cycliste dans notre département. La CGT sera présente. Modalités indiquées prochainement.

• **JEUDI 7 SEPTEMBRE** : Assemblée Générale de rentrée de l'UD 69
Bourse du Travail de Lyon

IMPORTANT

A l'attention des structures syndicales

Merci de penser à mettre à jour vos coordonnées dans Cogitiel et d'en informer l'UD en envoyant un mail à : vie.syndicale@cgt69.com

Les chiffres

Indices des prix à la consommation* en France (source INSEE)

	Pondérations 2023	mai 2022	avril 2023	mai 2023
Ensemble IPC*	10 000	5,2	5,9	5,1
Alimentation	1 624	4,3	15,0	14,1
Produit Frais	238	1,8	10,6	10,4
Autres alimentation	1 386	4,7	15,8	14,8
Tabacs	185	-0,1	9,4	9,8
Energie	857	27,8	6,8	2,0
Produits manufacturés	2 322	3,0	4,6	14,1
Services	5 012	3,2	3,2	3,0
Ensemble IPCH**	10 000	5,8	6,9	6,0

**Indice des prix à la consommation harmonisé

Smic (source service-public.fr)

à partir du 1^{er} mai 2023

Smic	Montant brut	Montant net
Smic horaire	11,52 €	9,11 €
Smic mensuel	1 747,20 €	1 383,08 €
Smic annuel	20 966,40 €	16 597,03€

Taux D'inflation (Source Insee)

2020	2021	08/2022	09/2022	10/2022	11/2022	12/2022	01/2023	02/2023	03/2023	04/2023	05/2023
0,5 %	1,6%	5,8%	5,6%	6,2%	6,2%	5,9%	6%	6,2 %	5,6 %	5,9 %	5,9 %

Luttes VERTBAUDET

Lutte de classe, dignité et fraternité victorieuses



*Pendant 2 mois, 72 travailleurs·e·s, dont 90 % de femmes, de l'enseigne VERTBAUDET travaillant à l'entrepôt de Marquette-lez-Lille (Nord), se sont mis·e·s en grève pour obtenir de **réelles ouvertures de négociations sur les salaires et les conditions de travail.***

La seule réponse du patronat envers nos camarades grévistes femmes : propos sexistes, tribunaux, multiples tentatives pour briser la grève par la milice du capital, protectrice des intérêts du fonds d'investissement Equistone Partners Europe, actionnaire majoritaire.

Rien ne leur a été épargné : la police est même venue les déloger du piquet de grève !

Deux de nos camarades ont été mis en garde-à-vue de façon arbitraire, mais cela a renforcé leur détermination. Rien n'y a fait !

*Après 2 mois de grève, avec le soutien de toute la CGT et des forces progressives politiques de gauche, les 72 salariées de Verbaudet ont arraché un accord avec leur direction. **Il y est prévu une importante augmentation de salaire** allant de 90 à 140 euros net mensuels, avec des dispositions allant de la reclassification aux primes et aux avantages, en passant par une clause de revoyure en cas d'inflation supérieure à 2 %, à **l'embauche de 30 intérimaires en CDI et le versement aux grévistes du 13e mois sans déduction des jours de grève.***

Aucune sanction disciplinaire ne sera engagée à l'encontre des salarié·e·s grévistes alors que certain·e·s avaient été convoqué·e·s pour des entretiens préliminaires à licenciement.

Des augmentations non négligeables notamment pour ces femmes qui ne percevaient que le SMIC dans un contexte d'inflation générale.

Habituellement d'une durée minimum d'un mois, les NAO entre la direction et les salarié·e·s grévistes se sont réglées en une semaine, révélatrices du rapport de force imposé.

***Personne ne s'attendait à une mobilisation aussi longue et à un tel mépris de la part de la direction et à une répression policière envers les grévistes.** Le parquet a notamment ouvert une enquête sur des violences à l'encontre d'un délégué CGT, qui avait été frappé, humilié et volé par des personnes se présentant comme des « policiers en civil ».*

Dans la lutte, leur dignité, leur solidarité furent grandes.

Elles impressionnent et symbolisent l'émancipation des travailleuses par elles-mêmes.

C'est une belle victoire, un message envoyé à l'ensemble des travailleuses et travailleurs en France.

Un bel exemple victorieux de lutte de classe, de solidarité et de fraternité.

INTERNET...

Facilité ou contrainte ?

Dans son rapport annuel, de 2017, Jacques TOUBON, alors défenseur des droits, écrivait « l'égalité et la solidarité sont en recul, notre pays préfère la distinction à l'intégration, la concurrence à l'inclusion, partout l'humain recule ».

Était visée par cette constatation, la dématérialisation des procédures administratives qui conduit à la marginalisation des personnes les plus vulnérables.

Aujourd'hui, force est de constater que beaucoup de nos concitoyen·e·s sont perdu·e·s dans leurs démarches.

Plus on nous promet de simplification, plus la complexité des procédures s'accroît : déclaration d'impôts, renouvellement de papier (permis de conduire, carte vitale), billets de train, etc.

Une enquête de l'agence du numérique de 2018, constatait que 11 millions de français·e·s sont en situation d'exclusion numérique. 40% appréhendent quand il s'agit de réaliser des démarches administratives en ligne.

La révolution numérique est une rupture dans la manière dont nos sociétés produisent, partagent et utilisent les connaissances. L'informatique est omniprésente. Que ce soit sur l'organisation

de l'état et de la ville, dans les relations sociales, les engagements amoureux, les voyages, les transactions marchandes... Et ça n'est pas près de s'arrêter.

La question qui nous est posée, est comment peser sur les choix, imposer une éthique et des objectifs pour faire du numérique et des nouvelles technologies des outils de progrès pour l'humanité et pour chacun.

Par exemple en permettant à tou·te·s de comprendre et d'utiliser ces technologies, ce qui implique de lutter contre la fracture numérique à tous les niveaux, exiger des services public accessibles à tou·te·s et donc, comme le préconise le défenseur des droits, garder des accès papier, téléphoniques et humains.

Faire comprendre au plus grand nombre la nécessité de peser sur les choix, pour préserver la liberté, la démocratie, la vie privée. Et bien entendu, le besoin d'avoir des débats permettant d'interpeller les pouvoirs publics à tous les niveaux.

Force est de constater que nous en sommes loin et que nos revendications sur le sujet doivent s'élaborer, s'ancrer dans la proximité et s'exprimer plus fortement.



Actualités

LE FRET FERROVIÈRE

Bruxelles donne le coup de grâce à Fret SNCF

La Commission européenne vient de déclarer illégales les aides qui avait permis à la division marchandises de la SNCF de se remettre à flot.

Selon Bruxelles, c'est une pratique anticoncurrentielle. Le 23 mai dernier, le ministre des transports a annoncé que Fret SNCF devait être liquidé, car ne pouvant pas assumer seul le poids de la dette.

Alors que les efforts déployés commençaient à porter leurs fruits, alors que les cheminots qui y travaillaient avaient consenti bien des efforts en plus d'avoir fait des sacrifices, alors que les résultats comptables étaient positifs et encourageants, Bruxelles porte le coup de grâce pour offrir aux appétits financiers les marchés rentables assurés par Fret SNCF.

Ce dernier est sommée de délaissier une partie significative de ses trafics les plus juteux ainsi que 62 locomotives qui devront être cédées au privé. C'est ce qu'on appelle la concurrence libre et non faussée dans les salons feutrés de la Commission européenne. Les effectifs cheminots devront être rabotés de 10 %.

Des hordes de poids-lourds sur les routes

Le dépeçage de Fret SNCF mettra à mal l'équilibre économique de l'activité.

La majeure partie des trafics les plus rentables devant être abandonné, les miettes restantes n'intéresseront plus personne et c'est sans aucun doute vers la route que ces trafics seront basculés.



Rappelons qu'en France, le rail n'assure que 10% du transports des marchandises, contre 18% en moyenne en Europe. C'est donc une décision plus que regrettable.

Alors que le président et le gouvernement prétendent être à l'offensive face à l'urgence climatique, ils cèdent aux sirènes des libéraux qui n'ont aucun scrupule à laisser augmenter continuellement le trafic routier tout en laissant à l'abandon la seule alternative économique, écologique, efficiente, celle du transport des biens sur rail.

Cette attaque est un donc un désastre pour notre environnement et pour la notion de service public.

D'ores et déjà, la Fédération CGT des cheminots construit en interne la riposte mais ne manquera pas d'élargir le débat, car la SNCF est un précieux bien commun, et pas seulement pour les voyageur-se-s.

Le démantèlement de la SNCF s'accélère

Désormais constituée en plusieurs sociétés anonymes, la SNCF n'en finit pas de se désintégrer. Un nouveau coup de butoir vient toucher le personnel administratif (environ 3000 agents) ; la direction vient de décider la création d'un groupement d'intérêt économique visant à externaliser les fonctions supports. Les cheminot-e-s concerné-e-s sont plus qu'inquiets et c'est indirectement l'avenir même du service public ferroviaire qui est en grand danger.

International

MEETING INTERSYNDICAL

Soutien à nos camarades ukrainiens

Le 1er juin, à l'initiative de l'Union Départementale CGT 69, de la FSU 69, et de l'Union Syndicale Solidaire du Rhône, un meeting intersyndical de soutien à nos camarades syndicalistes ukrainiens engagés dans la résistance Ukrainienne s'est tenu avec succès à Lyon à la bourse du travail.

Cet événement marquant, car encore insuffisamment décliné dans les autres régions, a rassemblé des syndicalistes et des militant·e·s de collectifs investi·e·s dans le soutien au peuple ukrainien. L'objectif de ce meeting était de pouvoir manifester notre solidarité envers les travailleur·se·s ukrainien·ne·s qui luttent courageusement pour leurs droits sociaux et la défense de leur territoire.



Photo Jeremy MARTINEZ - Indalophoto.fr

Dès le 24 février 2022, jour de l'invasion des troupes de Poutine sur le territoire ukrainien, l'ensemble des organisations syndicales françaises a dénoncé cette invasion et s'est positionné « aux côtés des travailleuses et travailleurs d'Ukraine et de leurs organisation syndicales ».

Le meeting a commencé par une introduction, mettant en évidence l'importance de la solidarité internationale qui se traduit notamment par l'organisation concrète de convois syndicaux.

Il a été précisé que ces convois aussi modestes soient-ils, visaient à témoigner de notre solidarité vis-à-vis des travailleur·se·s ukrainien·ne·s qui subissent les conséquences de l'invasion militaire de Poutine.

Ce soutien syndical s'adressait tout d'abord aux organisations syndicales qui défendent les droits sociaux des travailleur·se·s ukrainien·ne·s. Mais face au drame vécu par les populations, il s'est rapidement posé la question d'une initiative de solidarité envers le peuple ukrainien. Un appel aux dons a été organisé par les cinq confédérations (CFDT, CGT, FO, CFE-CGC, CFTC, UNSA, SOLIDAIRE, FSU) qui se sont unies pour les collecter et organiser des convois syndicaux.

Les convois syndicaux sont d'abord l'expression commune intersyndicale de la traduction concrète d'une solidarité internationale.

En juillet 2022, les organisations syndicales ont pu convoier deux véhicules neufs pour deux organisations syndicales ukrainiennes, le FPU et la KVPU, puis un deuxième convoi composé de deux semi-remorques composées de 70 tonnes d'aide de matériel (radiateurs, machines à laver industrielles, générateurs électriques, matériel de soin) et de vivres ont franchi la frontière entre la Pologne et l'Ukraine.

La première intervention de Pierre Coutaz, conseiller confédéral CGT à l'international, lors de ce meeting, a porté sur un rappel historique, définissant l'Ukraine « terre de sang ».

Il a décrit les sept plaies de l'Ukraine : pogrom en 1905, guerre civile russe entre 1917 et 1921, Holodomor en 1932 et 1933 (grandes famines), guerre de 39-45, guerre d'Afghanistan, catastrophe nucléaire de Tchernobyl, qui ont marqué profondément l'Ukraine. A ces sept plaies il faut ajouter la Crimée en 2014 et l'invasion du 24 février 2022 de l'Ukraine par les troupes de Poutine.

Cette évocation historique permet de remettre en cause le récit de Poutine qui nie l'existence même de la nation ukrainienne. Cette mise en perspective du conflit actuel fut extrêmement appréciée. La version d'une responsabilité partagée entre l'Ukraine et la Russie dans l'origine du conflit fut écartée pour souligner que Poutine en était le seul responsable.

La deuxième intervention fut celle de Benoit Teste, secrétaire général de la FSU, qui a mis l'accent sans langue de bois, sur les débats qui traversent les différents mouvements de soutien au peuple ukrainien, œuvrant pour la paix. Il a été abordé les désaccords portant sur le contenu de l'aide fournie aux Ukrainiens.

Quelles sont les visions de la paix pour Poutine ? Quelles sont les conditions d'une paix juste et durable acceptables pour les Ukrainien-ne-s ?

Verveine Angeli, secrétaire nationale de Solidaire est intervenue sur ce que signifiait être syndicaliste dans un pays en guerre, qui lutte pour son intégrité territoriale, relevant des situations difficiles auxquels sont confrontés les syndicalistes au quotidien. Il a été expliqué que les deux organisations syndicales ukrainiennes continuaient de lutter pour le maintien des droits des travailleur-se-s en s'opposant à la loi du 17 août 2022 sur les multiples dérogations introduites en matière de droit social.

Les syndicats s'organisent également pour apporter un soutien matériel aux soldats dont certains sont des syndicalistes. Les locaux syndicaux et centres de vacances appartenant aux syndicats sont ouverts pour accueillir les réfugié-e-s intérieur-e-s qui ont besoin de toit et de nourriture. Ces deux organisations syndicales sont particulièrement reconnaissantes pour les camionnettes qui leur ont été données lors du premier convoi syndical. Elles servent quotidiennement dans leurs missions d'assistance

aux populations notamment dans l'Est du pays.

Plusieurs interventions de la salle ont porté sur la situation sociale en Ukraine et en Russie. D'autres intervenants ont pris la parole pour partager des informations sur la situation en Ukraine et les luttes des travailleur-se-s dans un contexte de guerre.

Il a été souligné que la solidarité syndicale était essentielle pour défendre les droits des travailleur-se-s et pour promouvoir la justice sociale. L'implication importante des syndicats dans la défense territoriale peut faire espérer une perspective prometteuse à l'instar du Conseil National de la Résistance qui s'est formé pendant la seconde guerre mondiale en France.

Ce meeting aura permis l'expression d'une solidarité envers les travailleur-se-s et le peuple ukrainien, de partager des informations, de discuter des actions concrètes de solidarité et de renforcer les liens entre les syndicats du Rhône, engagés pour la réussite de cette réunion publique.

Pourquoi ne pas réfléchir à une autre initiative dans un cadre syndical encore plus large ?

Culture estivale

Theatre

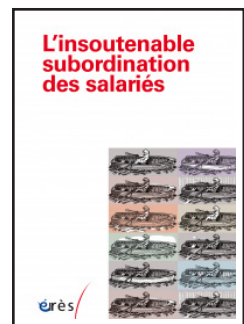


La troupe théâtrale de l'épicerie culturelle se produira pour la première fois au festival d'Avignon, au théâtre de la Rotonde-Pierre Semard - Centre Culturel des Cheminots - 1 A, Rue Jean Catelas 84000 AVIGNON **du 08 au 22 juillet inclus à 16h00, avec sa création "Hospitalis anima", le cri du travail des hospitaliers !**

La Confédération CGT sera présente en délégation de 15 personnes pour la représentation du dimanche 9 juillet 2023 pour le festival, ainsi que des syndicats CGT de PACA.

Plus d'infos : <https://acrobat.adobe.com/link/review?uri=urn:aaid:scds:US:6709cae0-eda8-349b-b19c-42eca3f7b3b5>

Lecture



DANIELE LINHART : Chercheuse émérite au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), sociologue du travail. Dernier ouvrage paru : *L'insoutenable Subordination des salariés*, Érès, Toulouse, 2021.

Film

Un matin, Maureen Kearney, syndicaliste, est violemment agressée chez elle. Elle travaillait sur un dossier sensible dans le secteur nucléaire français et subissait de violentes pressions politiques. Les enquêteurs ne retrouvent aucune trace des agresseurs... est-elle victime ou coupable de dénonciation mensongère ?

Un thriller haletant sur un scandale d'état.



BD



Un livre sur le choix des dirigeants européens, depuis 1980 jusqu'à aujourd'hui, de sacrifier l'emploi... C'est une enquête fouillée, documentée, riche des témoignages. Benoît Collombat, journaliste à France Inter, a enquêté sur comment et pourquoi les hommes politiques ont "remis les clés" de l'organisation du monde à l'économie et à la finance. L'épidémie du coronavirus a bien montré l'urgence de s'interroger sur ces choix politiques et économiques.